



Société Nationale
de Colombiculture

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VACCINATION D'UN ELEVAGE DE PIGEONS CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE

Je, soussigné (nom et adresse complète de l'éleveur)

.....
.....

Déclare sur l'honneur avoir vacciné contre la maladie de Newcastle ou Paramyxovirose tous les pigeons de mon élevage. **Je joins à la présente déclaration, l'ordonnance délivrée par :**

Nom et adresse du Vétérinaire prescripteur :

.....

Races et nombre d'animaux vaccinés :

Race : Nombre :

Race : Nombre :

Race : Nombre :

Race : Nombre :

Date de la vaccination :

Avec le vaccin (nom déposé du vaccin administré)

N° de lot du vaccin :

Date de péremption :

Fait à Signature de l'éleveur :
le

Nom et adresse complète d'un témoin ayant assisté à la vaccination

Signature du témoin

DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LES PARTICIPATIONS EVENTUELLES A DES EXPOSITIONS OU CONCOURS INTERNATIONAUX

Je déclare sur l'honneur : (cocher la case correspondante)

- N'avoir présenté ou fait présenter aucun de mes pigeons ni aucun de mes animaux à un rassemblement, concours ou exposition internationale dans les 30 derniers jours qui précèdent.
- Avoir participé aux rassemblements, concours ou expositions internationaux suivants :

Date	Ville	Nationalités présentes

Fait à Signature de l'éleveur :
le

NOTA BENE : Cette déclaration est valable dans les délais indiqués sur l'ordonnance remise par le vétérinaire prescripteur qui a examiné les animaux ou qui assure le suivi régulier de l'élevage. L'ordonnance doit être jointe à la présente déclaration.

Conforme à la note de service DGAL/SDSPA/MC/SIN/2003-8175 - A renseigner de façon complète.